

Les Landes du Beaujolais

Sur près de 1 400 hectares, cet espace naturel sensible offre des paysages uniques et un patrimoine naturel d'exception. Les acteurs du territoire se mobilisent pour assurer sa préservation. Depuis 2015, un troupeau de moutons pâture les landes, contribuant par sa présence à l'équilibre du milieu.



Attention aux chiens

Les chiens qui accompagnent le troupeau ont été dressés pour aider le berger et repousser les agresseurs potentiels. Ne vous fiez pas à leur apparence. Ce ne sont pas des chiens de compagnie, aussi, veuillez respecter les conseils suivants.

- Restez à distance du troupeau et des équipements; contournez-les.
- Si vous croisez les chiens, gardez votre calme, parlez-leur doucement et évitez tout geste brusque susceptible d'être perçu comme une menace : ne courez pas, ne criez pas, ne les regardez pas dans les yeux, conservez vos bâtons de marche le long du corps, n'essayez pas de les caresser...
- Si malgré tout le chien adopte une attitude menaçante, n'insistez pas et faites demi-tour.
- Cyclistes : passez au pas, voire descendez du vélo si le chien insiste.
- Si vous avez un chien tenu en laisse et qu'il est agressé, détachez-le et éloignez vous en le rappelant : les chiens resteront toujours près du troupeau pour le défendre.

Un site géré par le Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes

Contact : CEN - 04 72 31 84 50 - secretariat@cen-rhonealpes.fr

Avec la participation de l'ensemble des communes : Claveisolles, Lamure-sur-Azergues, Le Perréon, Marchampt, Odenas, Saint-Etienne-la-Varenne, Quincié-en-Beaujolais, et Vaux-en-Beaujolais.

Et le soutien de :